



Une centaine de diacres sont ordonnés chaque année en France. Autant, voire plus, que de prêtres diocésains. Mais leurs missions peinent à être clairement définies.

PAR **ROMAIN MAZENOD**
PHOTO **FABRICE GUYOT**

LE POINT COMMUN entre un chef d'entreprise parisien, un infirmier mayennais et un marin marseillais ? Tous chrétiens, ils sont diacres, c'est-à-dire « configurés au Christ » selon la formule rituelle. À ce titre, ils sont « envoyés en mission », en général par une lettre de leur évêque, dans leur famille, leur milieu professionnel, souvent aussi dans un service d'Église. Et l'on recense bien des profils parmi les 2650 diacres que compte aujourd'hui l'Église de France*.

Une multitude de missions

Qui sait précisément « pour quoi » sont ordonnés les diacres ? Tombé en désuétude après avoir connu son heure de gloire dans les premiers siècles de l'Église, le diaconat a été rétabli il y a un demi-siècle par le concile Vatican II (1962-1965). Depuis 1964, la Constitution conciliaire *Lumen gentium* stipule qu'ils sont « au service de la liturgie, de la Parole et de la charité » : une formulation qui rend possible une multitude de missions. « Comme beaucoup de diacres, je suis appelé à être une présence d'Église dans mon environnement professionnel, témoigne Gérard Cuvelier, enseignant et chercheur en

école d'ingénieur dans le diocèse d'Évry (Essonne). Même si je ne l'affiche pas, beaucoup de mes collègues et certains de mes élèves sont au courant de mon « ministère » et cela peut donner l'occasion de discussions sur la foi chrétienne ou sur le sens de la vie. Pour moi, c'est important d'être au service des futurs ingénieurs, appelés à cultiver leurs talents ; c'est aussi ma mission de les aider dans des moments de fragilité. »

« Même si la visibilité du diacre dans les communautés chrétiennes a beaucoup progressé ces vingt dernières années, on constate encore le même paradoxe, relève le P. Yves Guiochet, prêtre modérateur du Comité national du diaconat (CND) : le diacre est mieux compris dans son milieu professionnel, même par des non-croyants, que par des paroissiens qui le voient assez peu. » Pourtant, les missions

diaconales ont évolué depuis les premières ordinations dans les années 1960 : « Au début, l'Église insistait sur l'insertion dans le monde du travail, rappelle M^{gr} Pascal Delannoy, évêque de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) et vice-président de la Conférence des évêques de France. Aujourd'hui, avec l'arrivée de nombreux diacres à l'âge de la retraite, les évêques leur confient plus souvent des services en Église : aumônerie d'hôpital ou de prison, catéchuménat... »

Un rôle à préciser

Si la plupart des diacres vivent comme une chance la variété des missions possibles, certains pointent parfois un « flou » préjudiciable. « Le diacre a tous les attributs du laïc : il a une profession, il est le plus souvent marié, avec des enfants, engagé dans la vie de la cité. Et pourtant, c'est un clerc, souligne Bruno Duriez, sociologue. Au fond, qu'est-ce qui différencie le diacre d'un autre chrétien ? On dit souvent qu'il est « présence d'Église dans un milieu de vie », mais n'est-ce pas le rôle de tout chrétien ? C'était d'ailleurs l'inspiration

L'ŒIL DE MARIE-FRANÇOISE, ÉPOUSE DE DIACRE

« Longtemps membre du bureau du Comité national du diaconat, j'ai discuté avec des femmes de diacres. Un jour, l'une d'elle m'a dit : « Le diaconat, c'est comme un voyage en train. Pendant la formation, on monte dans le wagon avec nos maris ; le jour de l'ordination, on arrive en gare, tout le monde descend ; puis, notre mari

remonte tandis que nous, nous restons sur le quai. » Cela en dit long sur la position d'épouse. Que dit cette séparation au sein du couple ? Nous sommes conjoints, mais sommes-nous disjoints par l'ordination ? Parfois, nous sommes aussi adjoints ! Cette question n'a jamais été théorisée par l'Église. Dommage. »



de l'Action catholique. D'autre part, un décalage délicat peut s'instaurer entre les responsabilités d'un laïc membre d'une équipe d'animation pastorale dans une paroisse et la charge d'un diacre qui peut être moindre. » Conscient de ces questions aujourd'hui en suspens, M^{gr} Pascal Delannoy insiste surtout sur « la nécessaire complémentarité entre prêtrise et diaconat et sur l'importance, à l'avenir, de solliciter des

hommes dès l'âge de 30-40 ans, afin que leur engagement puisse s'inscrire dans la durée. Il convient aussi de s'adapter à chaque situation : six ans de formation, c'est parfois trop pour des personnes qui n'ont pas fait de longues études. S'il y a un point sur lequel nous devons faire preuve de davantage de souplesse, c'est bien celui-là. » ●

* Source : Comité national du diaconat, décembre 2014.

Gérard Cuvelier,

59 ans, enseignant-chercheur et diacre, diocèse d'Évry (Essonne).

« J'aime l'Église diaconale, servante, qui sait accueillir tout un chacun sans mettre de barrières et qui dit à tous, comme dans la pub : « Venez comme vous êtes. »